



## **AG 2022 - BILAN ACTIVITÉS 2021**

### **FFP BIODANZA**

#### **Le contexte sanitaire**

La situation sanitaire rencontrée au cours de l'année 2021 est abordée dans le rapport moral. Elle a perturbé de manière importante l'activité de nos adhérents.

Actuellement, nous ne connaissons pas encore un retour à la normale de nos activités mais la perspective prochaine de suspension du passe vaccinal devrait permettre un accès aux salles plus facile. Cependant, le retour des participants aux séances de Biodanza (ou la découverte par de nouvelles personnes) prendra probablement du temps, compte tenu de la période d'interruption importante des cours proposés par une partie de nos adhérents et du fait que cette suspension du passe va intervenir en milieu d'année scolaire.

Notre souhait est que les facilitateurs puissent retrouver de manière pérenne un contexte favorable à leurs activités. Cela va dépendre de la politique sanitaire du gouvernement, en cas de nouvelle épidémie. Cela dépend aussi des facilitateurs eux-mêmes et du soutien entre collègues que nous vous invitons à développer autant que possible sur le terrain et que la Fédération soutiendra également à son niveau. N'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins et projets.

Notons que, malgré ce contexte difficile, nous sommes 249 adhérents à la Fédération un chiffre qui n'a jamais été aussi élevé. Nous voulons l'interpréter comme un besoin de cohésion, de solidarité et de travail en collectif avec un élan commun.

**À la Fédération d'y répondre avec votre aide, soutien et participation.**

## **Ce qui a été réalisé dans ce contexte**

### **Fonctionnement du bureau**

Il a pu se réunir régulièrement en 2021 sur la base mensuelle habituelle en ayant le quorum nécessaire pour prendre les décisions, avec la pause habituelle de juillet - août.

### **Soutien au paiement de l'adhésion 2021**

L'adhésion a été réduite à 0€ en 2021 pour les adhérents à jour de leur cotisation au 31/12/2020 et un taux réduit proposé pour les nouveaux adhérent (15 € actif, 5 € aspirant et 2 € sympathisant et pour l'adhésion via APBPACA 5 € actif et 2 € aspirant).

Nous voulions ainsi soutenir, par un geste de solidarité, l'ensemble des adhérents.

### **Réunions régionales Bureau - Adhérents**

En février-mars 2021, le bureau a organisé 8 réunions régionales à distance qui ont permis d'être à l'écoute des adhérents, afin d'évaluer comment la Fédération pourra accompagner au mieux le redémarrage des activités.

Le président a été présent à chaque réunion, avec au moins un autre membre du bureau, et ce sont en tout 51 adhérents qui y ont participé.

Cela peut paraître peu mais, malgré le contexte sanitaire qui a perduré a engendré de la démotivation et de la lassitude, nous sommes satisfaits de cette participation. Ces rencontres ont permis au bureau de prendre du temps pour écouter les besoins, les désirs des adhérents qui ont été motivés par cette proposition. Nous les remercions bien chaleureusement de leur présence, car nous avons aussi besoin de nous sentir soutenus dans nos propositions.

### **Journée Mondiale**

En 2021, la journée mondiale était également compromise. Nous avons promu la visioconférence proposée par l'ASSEB France, une belle initiative qui a réuni beaucoup de professionnels de la Biodanza.

## Commission Action Sociale

Dons reçus : en 2021, nous avons reçus 2 dons de la part de nouveaux adhérents (Carole Anne Rivière et Isabelle Charbonneau) qui ont été mis dans les fonds dédiés.

*Nous remercions Carole Anne et Isabelle de leur soutien  
et tous ceux qui nous ont soutenus précédemment*

Il n'y a pas eu d'utilisation des fonds dédiés en 2021.

### Réunion avec l'Association Régionale APB PACA :

Le 6 mai 2021, une réunion avec APBPACA s'est tenue sur le thème de l'action sociale à la demande de l'association régionale. La réunion a été coordonnée par la commission action sociale de la Fédération avec la présence de 3 membres de celle-ci : Hervé Farcis, Jacques Lidin et Laurence Vaudour. Elle a permis de présenter l'animation vers différents publics spécifiques.

Les aspects économiques ont également été présentés, avec le cas des institutions ayant des budgets pour l'animation qui paient une prestation et les autres cas où il faut obtenir des subventions publiques ou privées ou animer bénévolement. Il a été rappelé que la Fédération pouvait soutenir les animations bénévoles, par exemple frais de déplacement ou de convivialité, matériels, formations qualifiantes. La réunion a été très appréciée.

### Présentation de la Commission Action Sociale dans une école :

En novembre 2021, Jacques et Laurence ont fait une présentation de la CAS et de son fonctionnement lors du week-end d'Ecole de Bourgogne sur l'action sociale, qui sera joint aux documents envoyés après l'AG.

Suite à la réunion avec APBPACA : création de deux espaces ressources par Laurence.

Les facilitateurs intéressés peuvent demander un accès à Laurence ([laurencevaudour@gmail.com](mailto:laurencevaudour@gmail.com)).

Un espace concerne la gestion des associations et l'autre porte sur l'action sociale en Biodanza. Une sélection de ces documents sera intégrée dans l'Intranet du site de la Fédération.

## **Action communication :**

La communication est un besoin régulièrement évoqué par nos adhérents.

Lors de l'Assemblée Générale du 26/06/2021, un membre du bureau a été élu pour la coordination de ces actions. Il s'agit de Caroline Doublet qui est Vice-Présidente - Chargée de Communication. Cela nous a permis de dynamiser les actions de communication.

Nous avons signé un contrat avec une attachée de presse qui a pratiqué la Biodanza (Anne de Vita), afin de mener une campagne de communication sur plusieurs mois en direction des titres de presse les plus pertinents, en lien avec le développement humain. L'objectif est de sensibiliser les journalistes à la Biodanza, afin qu'ils perçoivent l'activité comme intéressante pour leur lectorat, les incitant à écrire des articles ou solliciter des entrevues ou faire des reportages.

Pour cela, un communiqué de presse a été créé au dernier trimestre 2021, qui sera joint aux documents envoyés après l'AG.

Nous recevons aussi une revue de presse portant sur la Biodanza.

Le travail de l'attaché de presse est en cours et se poursuivra jusqu'en mars 2022.

### Les retombées actuelles sont :

- Mine d'Infos (web) : publication du communiqué de presse
- Presseclub.fr : publication du communiqué de presse
- New Witch : Interview le 25.01 avec Caroline Doublet. Parution en mars ou avril.

Il y a des retombées espérées, pour les prochaines semaines ou mois, auprès des médias suivants :

- Psychologies.com
- Maxi
- Rose Magazine
- Tépaseul.com
- Open Mind
- La beauté selon une parisienne
- Top Santé
- Femme Actuelle Sénior".

## **VOTE SUR LE BILAN D'ACTIVITÉS 2021**

Après présentation et débat, il y a vote de l'Assemblée Générale :

- le bilan d'activités 2021,

Cette délibération est adoptée à .....

Bilan d'activités 2021 validé lors de l'assemblée générale du 12 mars 2022

## **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PROFESSIONNELS DE BIODANZA –**

ffp.biodanza@gmail.com

21 rue Saint Jacques 91410 DOURDAN

Adresse postale : chez Jacques Lidin, Secrétaire 16, rue de l'Orme Bat D Appt 274 75019 PARIS

Association déclarée sous le numéro **W 911000935**

**SIREN : 819 617 150 Code APE 9499Z**